

SOMMAIRE :

Edito de l'Adjoint

Séance du

Conseil Municipal

- Droit de préemption
- Travaux en forêts
- Compte admin. 2023
- Taux d'imposition
- Budget 2024
- Subventions
- Enseignement

Infos pratiques

- Recrutement
- Fleurissement 2023
- Elections européennes
- Renouvellement pièces d'identité
- Sirène d'alerte
- Journée citoyenne
- Bruits de voisinage et usage du feu
- Dorffest à Loffenau
- Carnaval 2024
- Nettoyage de printemps
- Bibliothèque
- Agenda

La page économique

- Magasin Heschung
- L'orange à mots

La page environnement

- Panneaux photovoltaïques sur les toits de l'église et de l'atelier municipal



Mairie de Steinbourg
Place du Général De Gaulle
67790 STEINBOURG

☎ 03.88.91.15. 61

✉ mairie@steinbourg.fr

🌐 www.steinbourg.fr



Chères Steinbourgeoises, Chers Steinbourgeois,

2023 a été une année pleine de défis d'un point de vue budgétaire.

Nos efforts d'économie, tant énergétique qu'au niveau des frais de fonctionnement, nous ont permis de terminer sereinement cette année fiscale.

L'augmentation des recettes permet à présent d'envisager l'avenir avec un budget de fonctionnement plus important en 2024.

Un investissement plus conséquent pourra se faire avec notamment comme objectifs :

- la mise en sécurité et mise aux normes de plusieurs lieux et bâtiments : *place de la mairie, refuge La Pépinière...*
- répondre au bien-être de nos plus jeunes : *création d'un terrain multisports,*
- continuer la réduction des coûts de l'énergie avec le remplacement de lampes à leds.

Quand au budget du port, nous terminons les travaux d'aménagement des sanitaires qui profiteront à tous nos concitoyens, promeneurs et plaisanciers de passage.

Ensemble, poursuivons nos investissements !

Céline Tioutiou

Met'nander bringe mer's ferdi !



Séance du Conseil Municipal

Droit de préemption urbain

Le Conseil Municipal décide de ne pas intervenir pour la vente de cinq immeubles rue du Maréchal Leclerc, rue de la Faisanderie, rue du Stade, rue du 21 Novembre, d'un immeuble industriel rue de la Gare et d'un terrain au lotissement les Bateliers.

Travaux en forêts

Le Conseil Municipal approuve le programme de coupes de bois pour l'année 2024 présenté par les services de l'ONF.

Des travaux de cloisonnement et de dégagement des régénérations naturelles seront réalisés en forêt Kreuzwald et à Voellerdingen.

Comptes administratifs 2023

Les membres votent l'approbation des comptes 2023 et donnent décharge à Mme le Maire pour les opérations financières effectuées pour le budget communal et pour le budget annexe du port de plaisance. L'excédent global du budget communal d'environ 500.000 € a été obtenu grâce aux économies réalisées et à la modification des taux des impôts locaux appliqués en 2023.

Cet excédent permettra la concrétisation de nouveaux projets en 2024.

Taux d'imposition 2024

Le Conseil Municipal décide de maintenir pour 2024 les taux d'imposition votés en 2023 :

Taxe foncier bâti..... 23,76 %

Taxe foncier non bâti..... 39,54 %

Taxe d'habitation..... 8,33 %

(pour les résidences secondaires)

Il est rappelé que le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal est affiché à l'extérieur de la mairie et que celui-ci est consultable sur le site de la commune

Séance du Conseil Municipal

Budget 2024

Le Conseil Municipal décide de maintenir également les différents tarifs pour 2024 (tarifs subventions, location salles et terrains, concessions cimetière, droits d'amarrage). L'assemblée approuve les projets de budgets présentés pour la commune et le budget annexe du port de plaisance.

L'important excédent de 2023 permettra de réaliser des travaux d'investissements : mise aux normes PMR des toilettes au Refuge, réfection de l'allée de la mairie, l'installation de divers jeux, le remplacement d'un véhicule communal...

Les travaux de finition de l'installation de la cellule sanitaire au port seront réalisés prochainement.

Enseignement

Le Conseil Municipal décide de solliciter une nouvelle dérogation auprès de l'Education Nationale pour le maintien de l'enseignement sur 4 jours à l'école primaire

Subventions

Le Conseil Municipal décide d'attribuer diverses subventions :

- aux associations locales ayant des jeunes actifs de moins de 18 ans et la participation annuelle pour les associations ayant organisé une manifestation en 2023
- une participation pour l'organisation d'une épreuve de championnat de France de moto
- pour la prise en charge de divers frais lors du marché Saint Nicolas et du 13 juillet 2023
- pour l'organisation du carnaval du 2 mars 2024
- pour un stage d'escalade des enfants de l'école
- pour une sortie du football-club dans le cadre du jumelage

Informations pratiques

Recrutement des saisonniers

La commune recrute pour les mois de juin, juillet et août, des jeunes saisonniers pour le désherbage, l'arrosage des massifs, la tonte et divers petits travaux d'entretien.

Conditions : avoir 18 ans et le permis de conduire.

Une lettre de motivation accompagnée d'un CV doit être déposée en mairie avant le 30 avril 2024.

Fleurissement 2023

Les bons d'achat délivrés en récompense du fleurissement 2023 sont valables jusqu'au 31/05/2024 à l'horticulture ERNST à Hattmatt.

Elections européennes / 9 juin 2024

Les inscriptions sur les listes électorales en vue des élections européennes du 9 juin 2024 pourront être effectuées jusqu'au mercredi 1er mai 2024 en ligne et jusqu'au vendredi 3 mai 2024 en mairie.

Renouvellement des pièces d'identité

Pour éviter que l'afflux de demandes n'entraîne des délais d'attente incompatibles avec les dates d'examen ou de voyage, nos concitoyens sont invités à prendre leurs dispositions, notamment en vérifiant la durée de validité de leur titre d'identité. Plusieurs mairies du Bas-Rhin sont équipées du système biométrique permettant l'enregistrement des demandes de cartes d'identité et passeports, dont les plus proches sont : Saverne, Bouxwiller, Wasselonne, Marlenheim, Ingwiller, Brumath, Haguenau, Drulingen et Sarre-Union.

Sirène d'alerte

La sirène d'alerte du village restée longtemps silencieuse est désormais testée tous les premiers mercredis du mois.

Journée citoyenne

Ensemble participons à la Journée citoyenne qui consiste au nettoyage des espaces extérieurs (trottoirs, environnement proche) devant nos propriétés, samedi 1er juin 2024 de 8h30 à 12h.

Bruits de voisinage / Usage du feu

L'utilisation de matériel bruyant est réglementé par arrêté préfectoral et municipal. Il est interdit d'en faire usage aux heures suivantes :

- les jours ouvrables avant 7h30 et après 20h
- Les samedis avant 7h30, entre 12h et 13h, après 20h
- les dimanches et jours fériés avant 9h et après 12h.

Il est également rappelé que l'allumage de feux de toute nature est interdit par l'arrêté municipal du 11/08/2004. Cette interdiction porte également sur les feux de jardin et de chaume. Les barbecues sont autorisés dans le strict respect du voisinage et des règles de sécurité.

Dorffest à Loffenau

A l'occasion de la fête du village de Loffenau, la commune de Steinbourg organise un voyage collectif en bus le 27 juillet 2024 (Départ en début d'après-midi). Toute personne souhaitant prendre part à cette sortie pour découvrir le charmant village de Loffenau, est priée de s'inscrire en mairie avant le 1er juillet 2024.

Participation pour le transport en bus : 12 €/personne.

Les consommations sur place seront à la charge de chacun.

Informations pratiques

Carnaval / 2 mars

Les jeunes du Conseil Local se sont particulièrement investis pour organiser la fête du carnaval. Les dames du groupe "Les aiguilles du mercredi" les avaient épaulés pour la confection de costumes. Lors du défilé, ils étaient accompagnés des groupes carnavalesques de Saverne et de Marmoutier. Ils étaient suivis par le Drakkar des Vikinger et du bateau des pirates confectionné par certains commerçants (Boulangerie, Pharmacie, Bernert Pierre) qui avaient pris part aux festivités. Après le brûlage du monstre de la forêt, les enfants se sont retrouvés à la Maison des associations pour le goûter et l'après-midi dansante.

Les Schneller et les Vikinger ont pris le relai en proposant une soirée animée par DJ Lukas.



Nettoyage de printemps



De nombreuses personnes sont venues prêter main forte lors du nettoyage de printemps organisé par la commune de Steinbourg, le samedi 23 mars 2024. Une dizaine d'associations étaient représentées parmi les 70 participants. Ils ont ramassé pas moins de 2m3 de déchets sur le ban communal. Les routes de Saverne et de Wasselonne ainsi que l'ancien site Rauscher étaient particulièrement souillés de divers débris.

Pour clôturer la séance de travail, tous les participants se sont retrouvés autour du verre de l'amitié servi au Restaurant « La Belle Vue »

La municipalité compte sur la civilité de tous pour respecter le travail de ces bénévoles et garder un environnement propre et agréable à regarder.

Fermeture exceptionnelle

La Mairie et la Bibliothèque municipale seront exceptionnellement fermées du 10 au 12 mai 2024.

La bibliothèque municipale



Journée de la femme

Elles étaient 16 à se donner RDV à la bibliothèque pour la Journée Nationale de la Femme. Quelques quizz leurs ont permis de passer une bonne soirée en toute convivialité.

L'équipe de la bibliothèque leur a servi un cocktail très "Girly" et elles sont toutes reparties le sourire aux lèvres et une rose à la main.



L'agenda

STEINBOURG

28 avril : Championnat de France
quad cross et motocross

1er mai : Marche du 1er mai (PONSE)

8 mai : Cérémonie commémorative

8 et 9 mai : 100ème anniversaire du FC

31 mai : Don du sang

29 juin : Kermesse de l'école

LOFFENAU

Du 20 avril au 12 juillet : Exposition d'art

25 avril : Après-midi séniors

27 avril : Nuit de la musique

1er mai : Fête du mois de mai

14 mai : Marché annuel

19 mai : Concert de Pentecôte

La page économique



Ouverture du magasin des ateliers Heschung

Le Magasin des Ateliers Heschung retourne à Steinbourg, sur son site de production historique.

À partir du 8 avril, retrouvez une sélection de modèles Heschung pour homme et femme.



Horaires d'ouverture :

Le lundi de 13h-18h
Du mardi au vendredi :
de 9h30-12h et de 13h-18h
Le samedi de 9h30-18h

Adresse :

35B, rue de la Gare
67790 STEINBOURG



www.heschung.com



La Librairie/Brocante "L'orange à Mots" a ouvert ses portes à Steinbourg le 30 mars 2024

Livres neufs soldés, livres d'occasion, objets de seconde main et/ou de collection, nous vous proposons un large choix d'articles soigneusement sélectionnés, vous garantissant ainsi une expérience enrichissante et pleine de découvertes à chacune de vos visites.

Horaires d'ouverture :

Les vendredis de 14h à 18h15
Les samedis de 9h à 11h45 et
de 14h à 17h45

Adresse :

30 route de Saverne
67790 Steinbourg
au 1er étage de l'Eventail Vins



www.orangeamots.fr

La page environnement

Installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de l'église et de l'atelier municipal

Oui, à Steinbourg nous avons choisi d'exploiter les énergies renouvelables et le Conseil de Fabrique suit la commune dans cette démarche. Nous capterons l'énergie solaire parce qu'elle permet la production d'électricité dont nous avons de plus en plus besoin, et ce grâce à l'installation de panneaux photovoltaïques sur les toits de l'église et des ateliers communaux.

Ces installations sont entièrement financées par les Centrales Villageoises du Pays de Saverne. A Steinbourg, CVPS prévoit 186 panneaux, soit une surface de 330m2 sur le côté sud du toit de l'église.

La puissance générée sera de l'ordre de 75.0000 kWh pendant au moins 30 ans. Ce qui équivaut à la consommation annuelle de 16 familles.

L'énergie produite sera injectée dans le réseau.

Pour bénéficier directement de cette électricité, il suffit de signer un contrat de fourniture avec Centrales Villageoises. Si plusieurs particuliers et/ou entreprises sont intéressées, l'énergie produite sera répartie entre les différents intéressés.

Les panneaux n'influenceront que très peu l'esthétique du toit car les panneaux sont noirs sur des ardoises noires.

L'architecte des Bâtiments de France a été consulté et il est favorable au projet car les installations sont bien intégrées sur les toitures et respectent les préconisations des Bâtiments de France.

N'hésitez pas à vous rapprocher des Centrales Villageoises pour adhérer ou bénéficier prochainement de l'électricité produite.



<https://www.paysdesaverne.centralesvillageoises.fr>

Date de la prochaine séance du Conseil Municipal : 24 mai 2024